P379.3
G12

P379.3712
G129

(Gaire)

# LA QUESTION

DES

# ÉCOLES CATHOLIQUES & FRANÇAISES

du MANITOBA (CANADA)

---

## Appel à la France et à la Belgique

---

LILLE
IMPRIMERIE DE L'ORPHELINAT DE DON BOSCO
288, Rue Notre-Dame, 288
1898

P379.3712
G129

Éc

A

IM

# LA QUESTION

DES

# Écoles Catholiques et Françaises

**du MANITOBA** (CANADA)

---

## Appel à la France et à la Belgique

---

**LILLE**

IMPRIMERIE DE L'ORPHELINAT DE DON BOSCO

288, Rue Notre-Dame, 288

1898

É

Q
que,
la r
violé
spéci
N
de c
en d
D
cath

# LA QUESTION

DES

# ÉCOLES CATHOLIQUES ET FRANÇAISES

DU MANITOBA (CANADA)

## A nos lecteurs

Qui ne se rappelle encore la magnifique encyclique que, il y a de cela quelques mois, le Pape consacrait à la revendication des droits scolaires, arbitrairement violés des catholiques du Nord-Ouest Canadien et spécialement de la province du Manitoba ?

Nous raconterons plus tard dans ses détails l'histoire de cette iniquité révoltante ; mais, dès aujourd'hui, nous en devons les grandes lignes à nos lecteurs.

Dès les premiers temps de la colonie naissante, les catholiques français du Manitoba possédaient des écoles

57493

officielles catholiques et françaises. En 1870, la constitution du Canada venait garantir ce droit sacré, qu'une simple loi provinciale ose ensuite fouler aux pieds dès 1890.

Les catholiques francais indignés en appellent de cette injustice au pouvoir fédéral. Le plus haut tribunal de l'empire reconnaît que leurs réclamations sont bien fondées ; mais devant l'attitude déplorable de certains hommes de parti, la haute décision reste lettre morte. — La cause est-elle perdue ? Non. Un droit comme celui-là ne peut périr, s'il est énergiquement défendu. Mais la cause mérite-t-elle tant d'efforts ? Quelle en est l'importance ? Elle est énorme : l'avenir du Canada catholique et français est en jeu. Le Manitoba et le Nord-Ouest Canadien comprennent tout un pays nouveau, grand cinq fois comme la France, et dont le sol est une plaine d'une richesse incroyable. 200.000 âmes seulement y vivent maintenant, il y en aura 30.000.000 dans cent ans, et plus tard, 100.000.000 y vivront à l'aise. Quelle langue, quelle civilisation, quelle religion aura ce peuple nombreux ? Sera-ce les nôtres ? Sera-ce celles de l'Anglo-Saxon ? Personne ne peut le dire maintenant. Cela dépendra de ce qui se fera d'ici à 25 ou 50 ans. Etant donné la vitalité prodigieuse de la famille canadienne française, il faut admettre que l'avenir est à elle

dans ces immenses régions, mais à une condition : c'est qu'on ne la laissera pas se fondre dans l'unité anglo-saxonne. C'est, hélas ! ce qui arriverait, si l'école anglaise protestante devenait l'école publique *commune*. Cela, nos ennemis l'ont compris ; et voilà pourquoi ils s'efforcent de nous « défranciser ». Ils ne veulent pas que nous triomphions ici comme nous avons triomphé sur les bords du Saint-Laurent. Ne pouvant empêcher nos vigoureuses familles de déborder sans cesse sur eux, ils se sont dit : Rendons-les anglaises, et autant que possible amoindrissons leurs sentiments catholiques.

Ce plan satanique, il faut le déjouer : devant lui quel catholique, quel Français pourrait rester indifférent ? Il faut l'union de tous dans cette noble lutte pour la foi, pour la langue, pour la nationalité, pour la patrie. Nos frères du Manitoba résistent comme des héros ; mais trop peu nombreux, attaqués de front par un ennemi puissant, abandonné et frappé par derrière par de faux frères que la politique égare, ils finiraient par succomber, s'ils n'étaient secourus. Pendant qu'ils fondent et soutiennent leurs 100 écoles catholiques et françaises, l'État, devenu tyran, les oblige à payer pour des écoles publiques destructives de leur nationalité. D'où viendra le secours ? Au plus fort de la lutte, quand tout semblait désespéré, comme le héros mourant sur le champ de

bataille qui évoque le souvenir de sa vieille mère, nous avons évoqué, nous aussi, un souvenir sacré : l'image de la vieille mère-patrie, l'image de la France, s'est présentée à nos esprits comme un sublime gage d'espérance. Elle est noble, généreuse et riche, nous sommes-nous dit ; allons lui raconter nos malheurs ; allons lui redire que nous sommes restés ses fils malgré un long siècle de séparation ! Disons-lui que nous voulons conserver sa langue, son génie, ses traditions.

C'est pour défendre ce noble héritage que nous fondons aujourd'hui une sorte de revue que nous intitulerons : *Le Défenseur du Canada catholique français.*

---

## Notre programme

Il est bien simple : nous voulons faire connaître à nos amis d'Europe la question des écoles du Manitoba dans tous ses détails. Nous avons déjà préparé cette douloureuse mais instructive histoire ; elle paraîtra dans cette revue partie par partie.

Nous avons sous la main un grand nombre de docu-

ments très importants concernant cette question, ils paraîtront également tous ici.

Nous voulons de plus initier le lecteur aux choses du Canada, son gouvernement, sa politique, ses lois, sa population, son importance, son passé, son avenir, ses ressources, son industrie, son agriculture, etc., etc.

Nous traiterons d'une façon très étendue la question de la colonisation du Canada, celle de l'immigration en ce pays, etc.

---

## Ce que nous demandons à nos lecteurs

On l'a compris, nous venons tendre la main en faveur des écoles catholiques et françaises du Nord-Ouest Canadien.

Nous demandons donc à nos lecteurs de vouloir bien s'*abonner* à notre revue ; nous leur demandons en outre de s'en faire les *zélateurs* en nous procurant le plus grand nombre possible d'abonnés.

Tous ces abonnements, quelque multipliés qu'ils puissent être, ne pourront suffire aux besoins de nos écoles; nous avons résolu d'ouvrir dès aujourd'hui des listes de souscription dans cette revue. Ces listes nous seront précieuses; elles resteront dans nos archives comme un monument inoubliable de la générosité des catholiques de France et de Belgique en faveur de nos écoles.

L'œuvre du *denier de Manitoba* n'est pas notre création particulière ; le vénérable archevêque de Saint-Boniface-Manitoba l'a érigée, l'épiscopat canadien l'a hautement approuvée, et le Souverain Pontife l'a solennellement bénite par rescrit pontifical en date du 26 janvier 1897.

---

## Qui nous sommes

Le Directeur de cette revue n'est pas Canadien d'origine, il est Français de naissance. Il est né en Alsace : il avait 16 ans quand la guerre éclata. A la suite de la guerre, il partit pour la France; termina ses humanités

au séminaire de Luxeuil; alla faire sa théologie à Nancy; y fut ordonné prêtre, exerça dans ce diocèse le ministère sacré pendant 10 ans. Enfin, en 1888, il partait pour le Manitoba pour y défendre les intérêts catholiques et français.

---

## Notre lettre de recommandation

Archevêché de Saint-Boniface. *Manitoba, 8 avril 1898.*

« A tous ceux qui les présentes liront, salut et paix en Jésus-Christ. M. l'abbé J. Gaire, curé de Grande-Clairière-Saint-Jean, dans mon diocèse, est un missionnaire rempli de l'esprit du Bon Dieu et plein de zèle du salut des âmes. Il a fondé une paroisse et deux missions qui progressent rapidement. S'il a travaillé de toutes ses forces à agrandir le règne de N.-S. Jésus-Christ, il n'a pas montré moins d'empressement à favoriser et à fortifier l'influence française au Manitoba. Dix prêtres comme l'abbé Gaire réussiraient à fonder un empire catholique et français en ce pays... Aussi ce serait une œuvre excellente que de lui venir en aide pour ses

œuvres, surtout celle des écoles dans sa paroisse et ses missions... Des religieuses françaises de Lyon ont promis de lui envoyer un essaim d'ouvrières de Dieu. Qu'elles soient les bien venues !

† ADELARD, O. M. J.,
Archevêque de Saint-Boniface.

---

## Nos conditions d'abonnement

A vrai dire, notre revue peut être considérée comme une sorte de bibliothèque des choses canadiennes. Elle comprendra 12 livraisons de 32 pages in-8° pour le prix de 4 francs ensemble, payable en *mandat poste, à Armentières.— Nord.*— Il sera donné une carte détaillée du Canada à toute personne qui nous procurera 10 abonnements au moins.

---

## Nos annonces

Nous allons publier un livre : *Dix années de missions au grand Nord-Ouest Canadien*, dont nous parlerons plus en détail plus tard quand nous en indiquerons le prix.

Nous tenons également à la disposition de nos lecteurs des timbres du Canada.

Nous annonçons dès aujourd'hui que nous ferons deux grandes tournées dans le courant de mai et de juin; la première en Belgique, la seconde en France. Dans ce dernier pays, notre itinéraire sera approximativement : Lille, Paris, Orléans, Tours, La Rochelle, Bordeaux, Lourdes, Toulouse, Annonay, Lyon, Besançon, Strasbourg, Nancy. Nous serons heureux de donner des conférences sur le Canada partout où on nous le demandera.

Dès ce jour, nous ouvrons une liste de souscriptions en faveur des écoles catholiques et françaises du Nord-Ouest Canadien. Disons-le dès maintenant, nous comptons avant tout sur le zèle du clergé français et belge. Prêtres généreux, soyez nos zélateurs.

*Adresser toutes lettres et argent à l'abbé J. GAIRE, à Armentières (Nord), France.*

LILLE. — IMPRIMERIE DE L'ORPHELINAT DE DON BOSCO

N BOSCO